



**INSTITUT FONDAMENTAL
D'AFRIQUE NOIRE CHEIKH ANTA DIOP**
Laboratoire de Recherches sur les Transformations
Economiques et Sociales (LARTES-IFAN)

Camp Jeremy

Tél. : (221) 33 825 92 32 – 33 825 96 14

Fax : 33 825 92 13

BP : 206 - Dakar (Sénégal)

Site Web: <http://www.lartes-ifan.gouv.sn>

Impacts intergénérationnels des chocs sur la pauvreté des ménages au Sénégal :

Cas des inondations, incendie, perte de récoltes

Draft



Policy brief, Les Etudes Nationales du Lartes
- N 33- LARTES-IFAN- ISSN 2230-0678

Réalisée par :

Dr. Latif Dramani, Economètre

Dr. Rokhaya CISSE, Sociologue

Pr. Abdou Salam FALL, Sociologue

MAI 2014

Impacts intergénérationnels des chocs sur la pauvreté des ménages au Sénégal : Cas des inondations, incendie, perte de récoltes

Résumé

Cette étude a été réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economique et Sociales (LARTES-IFAN) en collaboration avec UNICEF et le Ministère du Plan.

Les conclusions de cette recherche montrent que les chocs constituent le facteur majeur de basculement dans la pauvreté. De plus, le fait de subir un choc à l'enfance augmente les risques d'être pauvre par rapport à ceux qui n'en ont subi aucun. Si l'on compare les générations, il apparaît que pour toutes les générations à l'exception de la plus jeune, c'est près de la moitié de la population qui vit en situation de pauvreté chronique quel que soit la période de la vie considérée. Toutefois, les générations les plus jeunes restent à leur tour exposées davantage à la pauvreté transitoire qu'à la pauvreté chronique comme on peut l'observer chez les générations plus anciennes.

Les couches les plus pauvres et vulnérables résistent beaucoup moins à ces chocs que les autres. Face à cette situation, elles initient des stratégies de survie impliquant l'endettement, la vente de biens ou la suppression de l'éducation des enfants qui ont pour effet de renforcer leur vulnérabilité face à des chocs futurs.

Cependant et en dépit, d'un accès plus important aux services sociaux de base et d'un cadre de vie plus adéquat, la jeune génération continue d'être la plus exposée à ces chocs et de même plus exposée à la pauvreté.

Cette différence entre les générations s'explique par l'évolution du contexte marqué par 20 ans de plans d'ajustement structurel qui ont contribué fortement à l'essoufflement des solidarités verticales. Dans le même temps, les solidarités horizontales qui ont pris le relais n'ont pas suffisamment de ressources pour faire face à la multitude de demandes dans leur environnement immédiat. La génération la plus jeune ne bénéficie pas de filets de sécurité qui permettent d'anticiper et de gérer les effets de ces chocs.

Cependant, en dépit d'un environnement fragile et sans véritable moyens de prévention et de gestion des chocs, les jeunes générations développent davantage de résiliences. Ce qui les conduit à trouver des ressources même précaires pour se remettre des chocs plus rapidement que les générations les plus anciennes. Ils ne sont pas inhibés par les effets irréversibles des chocs au même titre que leurs aînés qui récupèrent plus lentement des chocs et qui s'inscrivent dans des trajectoires de pauvres chroniques et finissent par la transmettre aux descendants.

Quand les situations de crise se sont multipliées et rigidifiées, les jeunes réussissent mieux à domestiquer les chocs et à développer plus de résilience. En effet, ils s'adaptent aux chocs, initient des stratégies de résistance, transforment les handicaps en ressources et à certains égards anticipent sur les effets des futurs chocs.

Les résultats des analyses des relations entre les chocs et les trajectoires de pauvre montrent que les politiques mises en œuvre pour réduire la pauvreté restent encore mitigées. Cependant, l'option en direction des politiques sociales en cours réhabilite les solidarités verticales en remplaçant l'Etat dans sa fonction de protecteur des groupes vulnérables.

Introduction

L'étude s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'utilisation de l'approche longitudinale dans l'analyse des changements climatiques et son incidence sur la pauvreté à l'enfance. Elle s'appuie sur des données issues d'enquêtes biographiques portant sur les générations 1918-1928 à celle de 1989-1998 pour analyser l'impact intergénérationnel des chocs sur la pauvreté au Sénégal.

Face à la vulnérabilité des individus à la pauvreté chronique notamment en ce qui concerne leur exposition à des chocs économiques et pour renforcer les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté au Sénégal, il s'avère important d'analyser d'une façon plus approfondie l'impact des chocs climatiques sur les trajectoires des individus.

Ce document de synthèse répond à quatre questions majeures:

Question 1 : Peut-on comparer les situations de pauvreté des générations selon les grandes périodes de la vie ?

Question 2 : Peut-on mesurer l'occurrence des chocs et leur impact sur la pauvreté des individus ?

Question 3 : Peut-on faire une comparaison du temps passé en pauvreté selon les générations et selon la nature du choc subi ?

Source des données

Les données de l'Enquête Vulnérabilité et Pauvreté Chronique 2008/2009 sont basées sur une approche alliant le quantitatif et le qualitatif. La partie quantitative est axée sur des biographies quantitatives, le questionnaire ménage et la fiche Age/événement et la partie qualitative sur des récits de vie.

La partie quantitative de l'étude est basée sur différents outils de collecte de données, les enquêtes biographiques qui concernent un échantillon minimum de 2400 biographies tirées à partir d'une base de sondage national. Ces enquêtes biographiques se sont déroulées sur 75 districts de recensement en 2008/2009.

Ces enquêtes biographiques procèdent par l'administration d'un questionnaire ménage (1200) qui permet de connaître les membres et les conditions de vie du ménage et mieux cibler les personnes (2 individus par ménage dont le chef de ménage et un autre membre du ménage pourvoyeur de ressources principal ou secondaire).

Les résultats de cette enquête ont permis de déterminer le profil de pauvreté des ménages au Sénégal en 2008/2009. Les données ont révélé que 6 ménages sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. De plus, selon les résultats de cette enquête, sur 6 ménages dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont en réalité vulnérables à un choc (économique, sanitaire, écologique, etc.) qui peut le faire rapidement basculer dans la pauvreté.

Pour tenir compte des écarts en termes d'âge des individus, quatre générations ont été distinguées pour l'analyse d'indicateur intergénérationnel de la pauvreté, il s'agit de la génération la plus âgée née avant 1954, de celle de 1954-1968, puis celle de 1969-1978 et enfin de la génération d'après 1978.

Typologie des chocs et vulnérabilités

Généralement, on distingue deux types de choc¹ : les chocs dits symétriques et les chocs dits asymétriques. En fait, cette distinction se fait autour de la question d'échelle de l'impact et/ou de la vitesse de propagation.

Les chocs constituent le facteur majeur de l'appauvrissement ou du maintien dans la pauvreté. Les pauvres sont moins résistants que les personnes plus non pauvres parce qu'ils ont moins de moyens de production à leur disposition pour refaire surface en cas de choc. Dans une telle situation, des stratégies de survie sont mises en place impliquant l'endettement, la vente de biens ou la suppression de l'éducation des enfants et des jeunes, ce qui aggrave d'autant plus leur vulnérabilité face aux chocs futurs.

Les chocs qu'ils soient positifs ou négatifs peuvent avoir des impacts favorables ou défavorables sur le bien-être des ménages. Les chocs économiques sur les ménages sont généralement analysés dans le sens de leur impact sur leur degré de pauvreté.

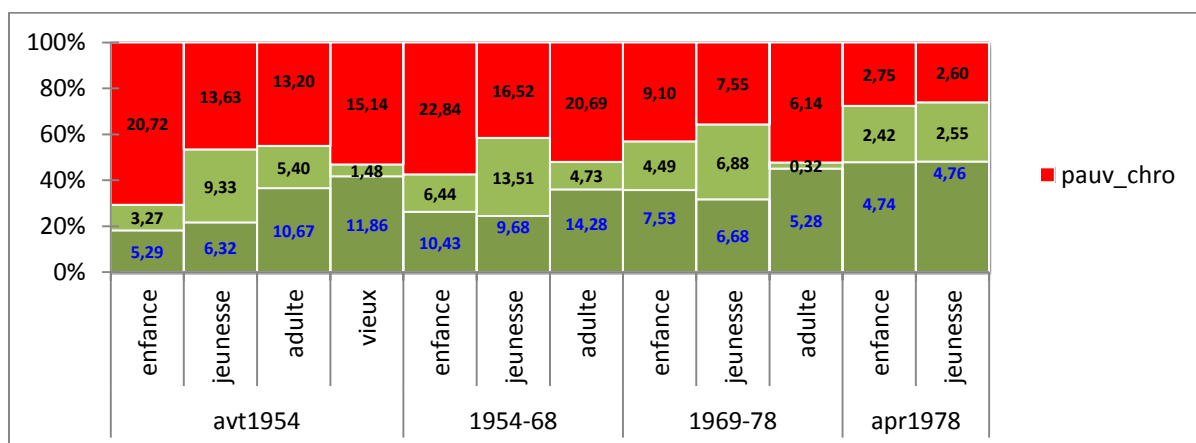
Ainsi les données permettent de faire le lien entre la survenue d'un choc et l'impact différencié sur les différentes catégories de pauvres (pauvres chroniques et pauvres transitoires) et des non pauvres. Il est possible de mesurer l'effet d'un choc climatique comme un sinistre sur différentes tranches d'âge (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse) selon les différentes catégories pauvres ou non pauvres.

La partie suivante répond à la question 1 sur la comparaison intergénérationnelle des situations de pauvreté selon les grandes périodes de la vie.

1. Comparaison des situations de pauvreté selon les grandes périodes de la vie

À chaque période de la vie, une part importante de la population vit en situation de pauvreté chronique. La figure ci-dessous présente les transitions de situation de pauvreté entre l'enfance et la jeunesse, puis entre la jeunesse et l'âge adulte et enfin entre l'âge adulte et la vieillesse. Cette figure met en évidence que la génération comprise entre 1954 à 1968 est plus touchée car on observe dans cette génération la proportion de pauvreté chronique la plus importante à l'enfance.

Figure 1 : Indicateur intergénérationnel de la pauvreté selon les grandes périodes de la vie



¹Un choc est dit symétrique quand il touche à un instant donné l'économie dans son ensemble et de la même manière. Ce choc frappe de manière uniforme l'ensemble du système économique.

Un choc asymétrique est un choc qui touche une partie de l'ensemble économique. Ceci ne veut pas dire que le choc n'a aucune conséquence sur le reste de l'économie. Un choc asymétrique ne frappe pas simultanément, ni avec la même ampleur, l'ensemble de l'économie.

En effet, 22,8% des individus dans cette génération sont pauvres chroniques, 6,4% pauvres transitoires et 14,4% non pauvres suivi de la génération d'avant 1954 avec 20,7 % des individus qui restent pauvres chroniques dans l'enfance.

Cependant, on observe dans la génération 1969-1978 que la structure de la pauvreté est complètement différente que dans les autres générations. En effet, la non pauvreté, la pauvreté transitoire et la pauvreté chronique représente pour la génération 1969-78, respectivement 35,6%, 21,3% et 43,1% à l'enfance contre respectivement 26,3%, 16,2% et 57,5% à l'enfance dans la génération de 1954-68 et respectivement 18,1%, 11,2% et 70,8% à l'enfance dans la génération d'avant 1954. Ainsi, on observe une amélioration progressive de la structure de la pauvreté. Les générations les plus jeunes étant moins exposées à la pauvreté chronique que les générations les plus anciennes.

La transition entre la jeunesse et l'âge adulte est marquée par une amélioration importante au niveau de la pauvreté transitoire et de la non pauvreté dans la génération d'avant 1954 et celle de 1954-1968. En effet, 4,35% sort de la pauvreté transitoire pour la non pauvreté dans la première génération et dans la deuxième, on note que la pauvreté transitoire a baissée de 8,7% alors que 4,6% des individus sont passés à la non pauvreté. Toutefois, dans le même temps une partie des individus ayant quitté la pauvreté transitoire ont basculé vers la pauvreté chronique soit précisément environ 4,2% dans cette même génération.

La représentation graphique de ces répartitions met bien en évidence que pour toutes les générations à l'exception de la plus jeune, c'est près de la moitié de la population qui vit en situation de pauvreté chronique quel que soit la période de la vie considérée.

Les sections suivantes répondent à la question 2 sur l'occurrence des chocs et leur impact sur la pauvreté des individus.

2. Occurrence des chocs et exposition à la pauvreté

Les résultats de l'analyse de l'incidence de la pauvreté montre qu'au moins 55 % des individus de chaque génération est pauvre (chronique ou transitoire) et que l'incidence de la pauvreté chronique atteint 40 % dans les différentes générations. La dynamique de l'incidence de la pauvreté baissant de 55 % dans la génération de 1918-1928 à 100% pour la génération de 1989-1998, ce sont donc les jeunes générations qui sont les plus exposées à la pauvreté. Ces jeunes générations sont aussi les plus exposées aux chocs climatiques dans la mesure où l'occurrence des chocs augmente en passant des générations 1918-1928 à celle de 1988-1989. Ainsi, dans la première génération, 29 % des personnes ont déjà connu au moins un choc alors que tous les éléments de la dernière génération ont déjà subi au moins deux chocs dans leur vie.

Avoir subi un choc climatique à l'enfance augmente les risques d'être pauvre par rapport à ceux qui n'en ont subi aucun à partir de la génération 1949-1958. Par contre, dans toutes les générations ceux qui ont subi deux chocs ou plus de deux chocs ont plus de risques d'être pauvres (notamment pauvre chronique) comparativement à ceux qui n'ont pas connu de chocs. On notera, par ailleurs, que l'écart entre la proportion de pauvres parmi ceux qui n'ont pas subi de choc et ceux qui ont subi des chocs augmente entre les anciennes et nouvelles générations dénotant un impact intergénérationnel croissant de chocs d'ordre climatique sur la pauvreté.

Lorsqu'on passe de la génération la plus ancienne (1918-1928) à la jeune génération (1989-1998), le premier constat que l'on peut faire est que la proportion de ceux qui n'ont subi aucun choc diminue. Cela voudra dire que les jeunes générations sont beaucoup plus exposées aux chocs.

La proportion de ceux qui ont subi un seul choc passe de 11% de la génération 1918-1928 à 25% pour la génération 1979-1988. De plus, la proportion de pauvres par rapport au temps passé dans la pauvreté augmente.

La proportion de ceux qui ont subi deux chocs passe de 1,4% pour la génération 1918-1928 à 44,4% pour la jeune génération (1989-1998). Mais entre les générations 1949-1958 et 1979-1988, la proportion de ceux qui ont subi deux chocs est inférieure à celle de la génération 1939-1948.

Le même constat est fait pour la proportion de ceux qui ont subi plus de deux chocs. En effet, la proportion de ceux qui ont subi plus de deux chocs est passée de 17% pour la vieille génération à 55,6% pour la jeune génération.

Entre les générations 1918-1928 et 1929-1938, la proportion de ceux qui sont toujours pauvres dépasse 50% et cette proportion est de 100% pour la plus jeune génération. En ce qui concerne les autres générations, cette proportion se situe entre 23% et 44%.

En outre, passant de la génération la plus ancienne à la nouvelle génération, la proportion d'individus en situation de pauvreté chronique diminue tandis que celle des individus non pauvres augmente. Cependant, la dernière génération a subi au moins deux chocs sur la période.

Cette analyse nous permet de conclure que la nouvelle génération est beaucoup plus vulnérable à la pauvreté et plus exposée aux chocs. Plus le nombre de chocs subis par les individus augmente, plus la risque d'être en situation de pauvreté augmente.

Les résultats montrent que la génération entre 1918- 1928 a subi le moins de choc, la majorité (71%) des individus n'ont subi aucun choc. Dans cette génération, 51% de personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 49% en situation de pauvreté transitoire. 43% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 6% ont subi un seul choc.

La génération 1929-1938 enregistre un pourcentage de 63% d'individus qui n'ont subi aucun choc, dans cette génération, 55% de personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 33% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Un peu moins de 23% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 5% ont subi un seul choc, 6% ont subi plus de deux chocs et 0,1% seulement ont subi deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 30% contre 9% qui ont subi plus de deux chocs et 16% qui ont subi entre un et deux chocs.

En ce qui concerne la génération 1939-1948, 44% des individus sont en situation de pauvreté chronique contre 39% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres représentent quant à eux 17%. Une proportion de 25% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 6% ont subi un seul choc, 7% ont subi deux chocs et 2% seulement ont subi plus de deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 29% contre 3% qui ont subi plus de deux chocs et 12% qui ont subi entre un et deux chocs

La génération 1949-1958 et celle 1959-1968 ont enregistré des pourcentages similaires d'individus qui n'ont subi aucun choc avec respectivement 58% et 57%. En ce qui concerne la première génération, une proportion de 23% des individus qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 6% ont subi un seul choc, 5% ont subi deux chocs et 2% seulement ont subi plus de deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique qui ont subi plus de deux chocs représente 6% et 19% qui ont subi entre un et deux chocs. Cependant, l'état de pauvreté des individus de la génération 1959-1968 nous montre, qu'il y a autant de personnes en pauvreté chronique que de personnes en pauvreté transitoire (41%).

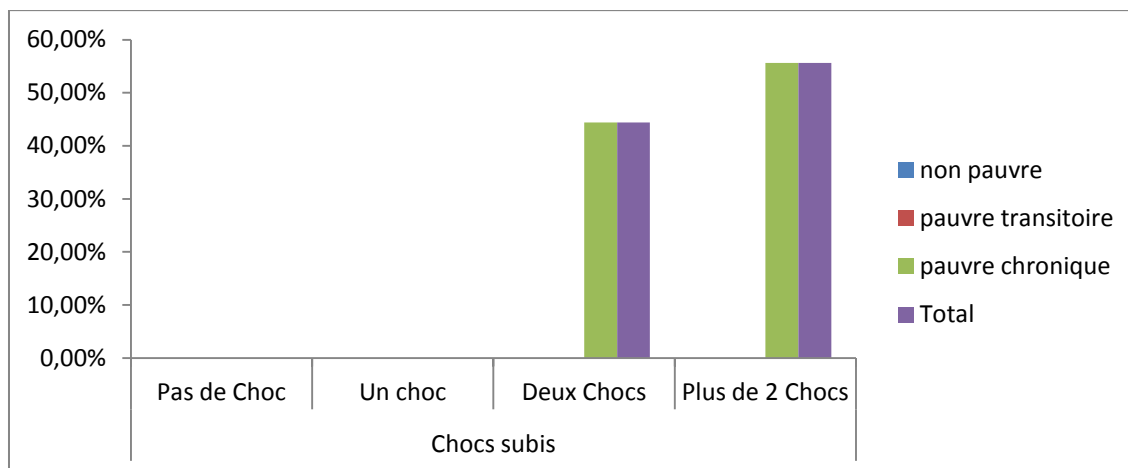
Au sein de la génération 1969-1978, moins de la moitié des individus sont en situation de pauvreté chronique (38%) contre 33% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres restent toujours minoritaires comme pour les autres générations et ne représentent que 29%. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 19% contre 6% qui ont subi plus de deux chocs et 13% qui ont subi entre un et deux chocs.

Le quart des individus de la génération comprise entre 1979 – 1988 ont subi une fois un choc alors que seuls 7% d'entre eux ont subi plus de deux chocs. Dans cette génération, 23% des personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 33% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres sont majoritaires dans cette

génération contrairement aux autres et représentent 44% des individus. La génération des individus nés entre 1979 et 1988 comptent moins de pauvres comparativement aux autres générations.

En définitive, on note une tendance assez particulière en ce qui concerne la dernière génération qui est comprise entre 1989 et 1998. Tous les individus de cette génération sont en situation de pauvreté chronique comme le montre la figure ci-dessous. Parmi ces derniers, 44% ont subi deux chocs sur la période alors que la majorité (56%) a subi plus de deux chocs.

Figure 2: répartition des individus de la génération 1989-1998 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



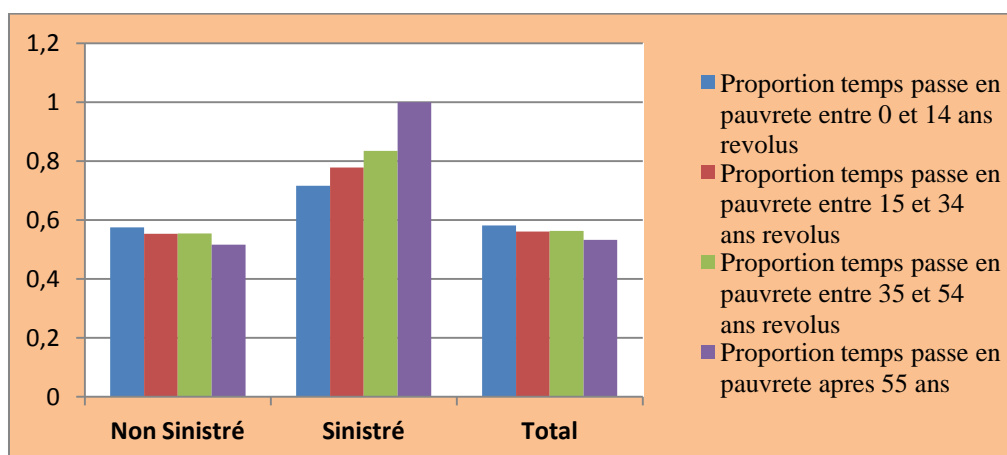
Les analyses suivantes ayant trait à la nature des chocs répondent à la Question 4 relative à la comparaison du temps passé en pauvreté selon les générations et selon la nature du choc subi ?

3. Le temps moyen passé dans la pauvreté selon la nature du choc subi

La problématique des chocs et la réduction de la pauvreté est analysée à travers la trajectoire de la pauvreté des ménages². Ces chocs peuvent être un incendie, une perte de récolte, une inondation, des maladies liées aux changements climatiques et autres sinistres. Les effets distributifs de ces chocs entraînent des modifications dans les trajectoires de vie des sinistrés les entraînant ou les retenant dans la pauvreté pendant des proportions de temps différents.

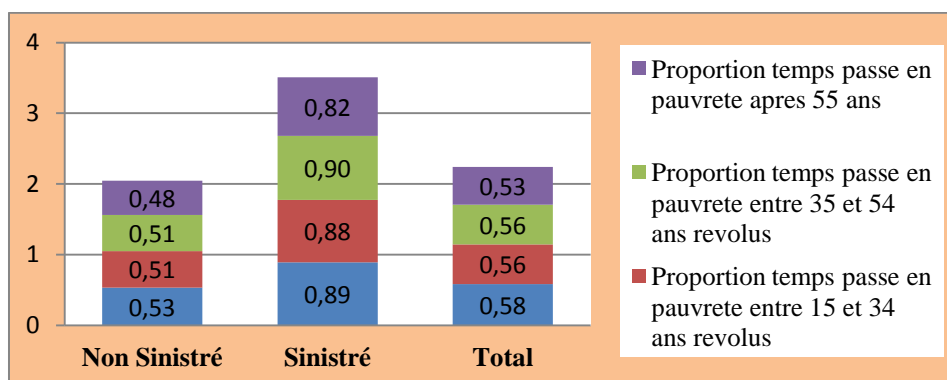
²Il s'agit d'analyser la proportion de temps moyens passé dans la pauvreté selon les chocs

Figure 3: Trajectoire de la pauvreté après un incendie



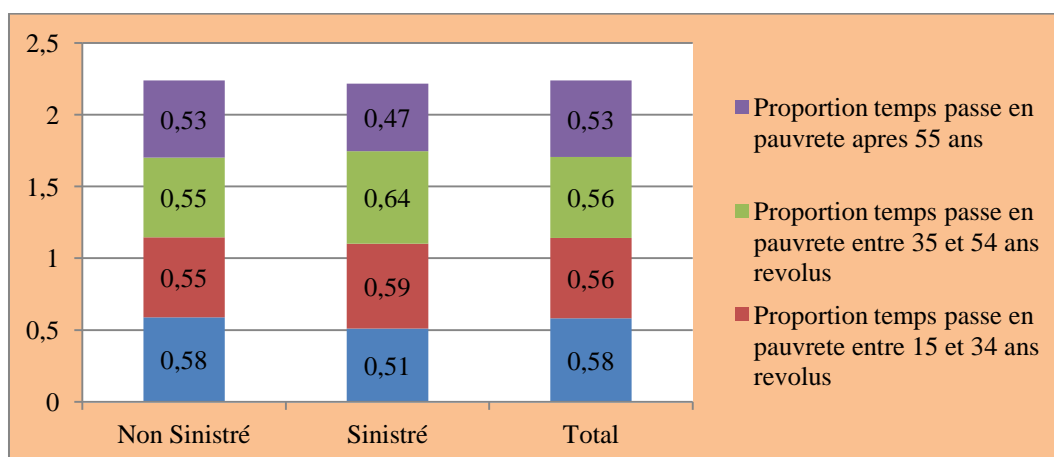
Le graphique ci-dessus montre que la proportion de temps moyen en pauvreté est plus élevée au niveau des sinistrés pour toutes les tranches d'âge que pour les non sinistrés. En effet, la proportion de temps moyen en pauvreté est supérieure à 65% pour les sinistrés quel que soit la tranche d'âge alors que pour les non sinistrés cela ne dépasse pas 55%. Il met en évidence que les sinistrés du troisième âge passent le reste de leur temps dans la pauvreté (100%). Par contre, pour cette même catégorie d'âge, les non sinistrés ont passé une proportion de temps relativement faible dans la pauvreté (51%).

Figure 4 : Trajectoire de la pauvreté après une perte de récolte



On constate que pour toutes les tranches d'âge, les sinistrés ont passé beaucoup plus de temps dans la pauvreté après une perte de récolte. On remarque que la proportion de temps passé dans la pauvreté entre 0 et 15 ans ; 15 et 34ans et 35 à 55ans par les sinistrés est sensiblement égale (respectivement 89%, 88% et 90%). Il en est de même pour le temps passé en pauvreté par les non sinistrés entre 15 et 34 ans et 35 et 55ans, soit 51%. Pour les deux catégories, les sinistrés et les non sinistrés, la proportion de temps passé en pauvreté après 55 ans est relativement plus faible. Elle vaut 48% pour les non sinistrés et 82 % pour les sinistrés. On remarque une grande différence entre la proportion de temps passé en pauvreté par les sinistrés et celle passée par les non sinistrés. On peut dire que la perte de récolte a un effet significativement négatif sur les sinistrés par rapport aux non sinistrés, ce qui les retient beaucoup plus longtemps dans la pauvreté.

Figure 5 : Trajectoire de la pauvreté après une inondation



Après une inondation, la proportion de temps passé en pauvreté présente des trajectoires différentes selon la tranche d'âge. En effet, la proportion de temps que les sinistrés de 15 à 34 ans et 35 à 54 ans ont passé dans la pauvreté est relativement supérieure à celle des non sinistrés dans les mêmes tranches d'âge. Soit 60% et 64% pour les sinistrés contre 55% et 55% pour les non sinistrés respectivement entre 15 et 34 ans ; et 35 à 54 ans. Contrairement à ces premiers, les non sinistrés ont passé beaucoup plus de temps en pauvreté entre 0 et 14 ans de même qu'après 55 ans. Pour ces derniers, les non sinistrés passent une proportion de 58% et 54% de temps dans la pauvreté alors que les sinistrés n'en passent que 51% et 47% respectivement entre 0 et 14 ans ; et plus de 55 ans.

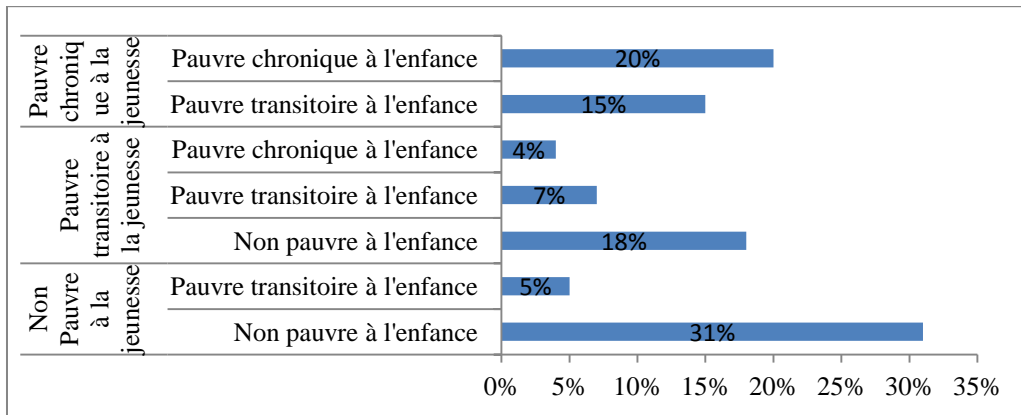
Dans la partie suivante nous abordons les trajectoires de pauvreté après une maladie liée aux changements climatiques. Dans le cadre de cette analyse, bien qu'il soit difficile d'isoler un effet intrinsèque du climat sur une maladie donnée, il est généralement admis que le climat peut agir comme inhibiteur ou catalyseur de certaines maladies en général, et plus spécifiquement à l'enfance où les défenses immunitaires sont encore faibles. De ce fait, nous considérons par la suite que les maladies ci-dessus citées constituent potentiellement des risques qui s'exacerbent avec les changements climatiques.

La maladie³ qui est une altération de la santé d'un individu, est un facteur qui peut intensifier la vulnérabilité, car non seulement elle limite les capacités de la personne mais aussi parce qu'en cas de maladie, une part importante des ressources est consacrée aux soins. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de ménages pauvres. Dès lors, nous proposons une analyse des maladies des individus à l'enfance en relation avec leur état de pauvreté (non pauvre, pauvre transitoire et pauvre chronique) aux différents stades de la vie (jeunesse, adulte et vieillesse).

³Dans cette partie, nous essayons de voir d'une part, l'impact des maladies contractées à l'enfance sur les trajectoires de vie des individus. Les principales maladies identifiées à l'enfance sont le rhumatisme, le paludisme, les infections respiratoires Aigües, la malnutrition et la diarrhée. A la jeunesse, les principales maladies concernent le paludisme, les maux de reins, les maux de ventre et l'ulcère.

La jeunesse

Figure 6 : Répartition des jeunes malades à l'enfance suivant leur état de pauvreté à la jeunesse et à l'enfance

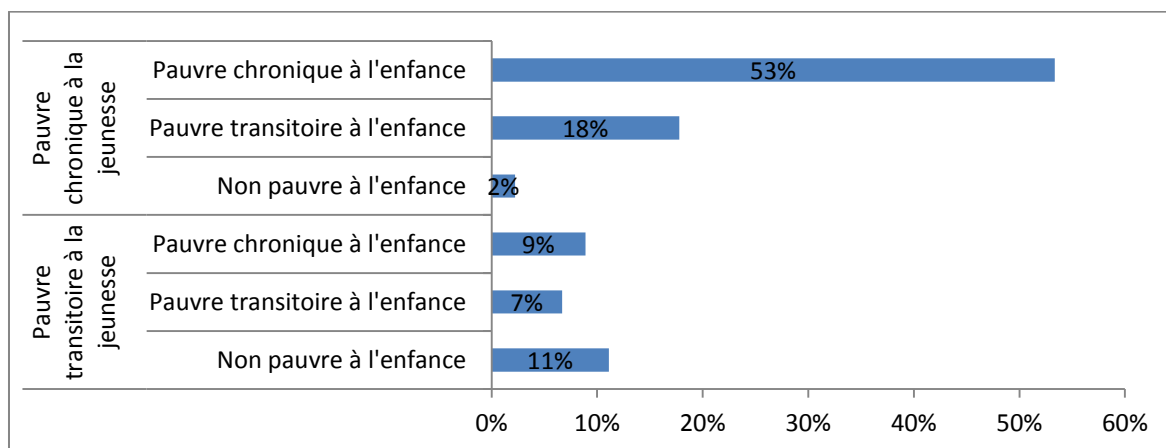


Environ 35% qui ont connu une maladie à l'enfance sont dans une situation de pauvreté chronique. La proportion de ceux qui sont dans une phase de pauvreté transitoire est de 29%. Parmi ces jeunes, certains ont changé négativement de statut de la phase d'enfance à celle de jeunesse. En effet, 18% qui étaient non pauvres à l'enfance sont dans une situation de pauvreté transitoire et 15% qui étaient pauvres transitoire sont pauvres chroniques à la jeunesse. Par ailleurs, d'autres ont changé positivement de statut entre les deux phases de la vie. C'est ainsi que, 5% de jeunes malades à l'enfance qui étaient dans une situation de pauvreté transitoire sont non pauvres, 4% qui étaient dans une situation de pauvreté chronique sont rentrés dans une phase de pauvreté transitoire. Il faut signaler que 20% qui étaient pauvres chroniques à l'enfance sont restés pauvres chroniques à la jeunesse et 7% qui sont étaient pauvres à l'enfance n'ont pas changé de statut.

L'âge adulte

A cet âge, 51% d'individus sont en situation de pauvreté chronique, 11% en situation de pauvreté transitoire et 38% des adultes sont non pauvres.

Figure 7 : Répartition des adultes malades à l'enfance/pauvres chroniques suivant leur itinéraire de pauvreté

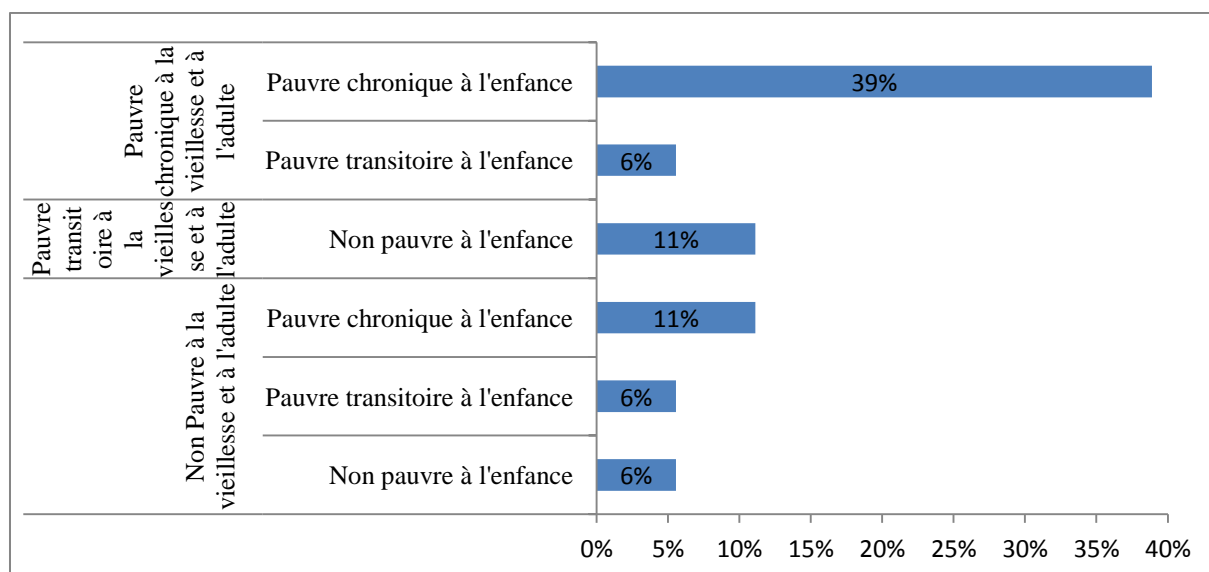


Comme il a été signalé plus haut, 51% d'adultes qui ont connu une maladie à l'enfance sont aujourd'hui frappés par cette forme de pauvreté.

La grande majorité d'adultes n'ont pas connu de changement de statut depuis leur enfance. En effet, 53% de ces adultes qui ont connu une maladie à l'enfance et qui étaient dans une situation de pauvreté chronique sont restés pauvres chroniques jusqu'à l'âge adulte. Environ 18% qui étaient pauvres transitoires à l'enfance ont négativement basculé en passant à la forme de pauvreté chronique aussi bien à la jeunesse qu'à l'âge adulte. Seulement 2% qui étaient non pauvres à l'enfance sont passés à la forme de pauvreté chronique à la jeunesse et y sont restés. Par contre, 11% ont basculé graduellement de façon négativement en passant d'une situation de non pauvre à l'enfance à celle de pauvreté transitoire à la jeunesse puis à celle de pauvreté chronique à l'âge adulte.

La vieillesse

Figure 8 : Répartition des personnes âgées malades à l'enfance suivant leur itinéraire de pauvreté



Les adultes et les personnes âgées représentent environ 86% des individus. Parmi ces individus, les personnes âgées représentent environ 28% et parmi les personnes âgées qui ont connu une maladie à leur enfance, la grande majorité (56%) est en situation de pauvreté chronique et 33% sont non pauvres. Environ 39% de ces personnes âgées étaient pauvres chroniques à l'enfance, à l'âge adulte et à la vieillesse. Par contre, ils sont environ 6% qui étaient non pauvres à l'enfance et qui sont restés non pauvres à l'âge adulte et à la vieillesse.

Cette section a permis de faire une description du lien de changement d'état de pauvreté des individus et de la survenue d'une maladie au cours de leur enfance. On peut constater à travers les statistiques, quel que soit le stade de la vie des individus (jeunesse, adulte et vieillesse), ceux qui ont connu une maladie à l'enfance ont connu également un changement d'état de pauvreté. Soit lorsque l'individu était en situation de pauvreté transitoire, il rentre dans l'état de pauvreté chronique, ou bien lorsque l'individu était en situation de non pauvreté, il rentre dans l'état de pauvreté chronique ou transitoire.

Les implications politiques

- ❖ L'analyse de l'indicateur intergénérationnel de la pauvreté met en lumière des trajectoires de pauvreté et de transmission de la pauvreté entre les générations. La compréhension de ces mécanismes fera l'objet d'études plus approfondies, pour éclairer les politiques de réduction de la pauvreté.
- ❖ Le fait que la pauvreté transitoire ne soit pas très importante selon les générations signale que les résultats des politiques mises en œuvre pour réduire la pauvreté restent encore mitigés.
- ❖ Sur un autre registre, les résultats montrent que la question de pauvreté ne peut être résolue sans un ciblage précis des situations de référence selon les générations. Ainsi, les politiques mises en œuvre pour sortir les individus de la pauvreté devraient être plus spécifiques en fonction de leur groupe d'âge.
- ❖ L'application des solutions de sorties de la pauvreté identiques pour différentes générations est à revoir dans la mesure où ces générations n'ont pas connus les mêmes situations de référence et par conséquent ne supportent pas socialement et sociologiquement les mêmes contraintes.
- ❖ Aussi, pour éviter une forte exposition aux chocs, il est nécessaire de développer des formes de solidarité verticale qui avaient tendance à disparaître alors que la solidarité horizontale ne suffit pas pour rompre les vulnérabilités.
- ❖ Les aides destinées aux sinistrés devraient être mises en place pour éviter des basculements dans la pauvreté. Dans certaines zones où durant les périodes de forte exposition, il s'avère indispensable que des mesures spécifiques, concernant les enfants leur permettant d'être protégés, soient prises.
- ❖ Par ailleurs, il convient donc de privilégier la promotion de la santé en mettant l'accent sur l'environnement écologique et l'assainissement du cadre de vie. Le devenir de la société se réalise à partir du patrimoine transmis d'une génération à l'autre. Or, lorsqu'on a hérité d'un environnement précaire avec un cadre de vie où les chocs sont récurrents, on en subit les effets sur le long terme. Il est donc utile de considérer que pour rompre avec cette transmission intergénérationnelle de la pauvreté, il est indispensable de plaider en faveur d'investissements structurants relatifs à la prévention, la protection sociale et filets de sécurité face aux chocs.
- ❖ Un plaidoyer est également requis à l'endroit des services de santé pour que les services destinés aux enfants malades soient considérés comme de première importance pour leur éviter des basculements dans la pauvreté.
- ❖ Les résultats de la présente étude pourraient aussi être vulgarisés auprès des acteurs sensibles aux effets des changements climatiques pour que l'amplitude de l'exposition des enfants puisse être prise en compte dans leurs analyses et actions.